

Connaissance en gestion de base : formation indispensable pour s'installer comme indépendant !

Formation pratique centrée sur des cours de commerce, droit, comptabilité et informatique.

Horaire : lundi, mardi et jeudi soir de 17h50 à 20h50

Durée : 4 mois

Conditions d'admission : test obligatoire en français et mathématique

1. Compétences entrepreneuriales

Vous cernerez les motivations, les qualités et l'attitude de l'entrepreneur, notamment l'esprit innovant et créatif, et l'envie de prendre des risques. Vous identifierez, à l'aide de méthodes appropriées, ses qualités et ses défauts par rapport aux qualités entrepreneuriales.

2. Création d'entreprise

Vous étudierez les principales démarches de la création d'entreprise avec leurs implications concrètes, vous identifierez les intervenants éventuels ainsi que les rôles qu'ils sont censés jouer.

3. Aspects comptables, financiers et fiscaux

Vous étudierez la mise en œuvre des principales démarches comptables, financières et fiscales à effectuer dans l'exercice de votre future profession avec leurs implications concrètes. Par ailleurs, vous apprendrez à énoncer dans un langage adapté un problème comptable, financier, fiscal en fonction des partenaires et de le résoudre selon une méthode appropriée. Vous étudierez l'ensemble des aspects utiles de la comptabilité, de la budgétisation et de la fiscalité.

4. Gestion commerciale

Vous envisagerez les démarches commerciales de votre entreprise, réfléchirez aux perspectives réelles de son expansion, vous serez sensibilisé aux études de marché et aux stratégies commerciales.

5. Législation

Vous étudierez les responsabilités, les droits et les obligations du commerçant, la faillite, les pratiques du commerce et la protection du consommateur, ainsi que les accords commerciaux.

6. Plan d'entreprise

Vous apprendrez à réaliser un plan d'entreprise et son étude de faisabilité.